

# RÉFLEXIONS SUR L'AUTONOMIE<sup>1</sup>

## Position de base du BCJ

Précisons d'emblée que le BCJ base son intervention et son action sur un cadre d'analyse structurel. Cette position avance l'hypothèse que « [...] la structure de notre société mène à la discrimination de certains sur la base de divers critères<sup>2</sup> et que cet état des choses bénéficie à la classe dominante et lui permet de maintenir son pouvoir » (Janssens, 2015, p. 31, d'après Weinberg, 2008; traduction libre).

« En pratique, cela signifie que la société individualiste qui est la nôtre continue de reproduire de profondes inégalités sociales, en ignorant totalement les grands bouleversements économiques et sociaux (Sharland, 2006, p. 6, traduction libre) » (Janssens, p. 32).

Le cadre d'analyse structurel « [...] offre aux praticiens une ligne directrice pour garder le cap au travers des situations quotidiennes paradoxales qu'ils sont appelés à vivre<sup>3</sup> (*Ibidem*). En effet, il suggère d'aller au-delà des approches individualisantes pour collectivement remettre en question les inégalités structurelles (*Ibidem*) » (Janssens, p. 31-32).

## Réflexions qui ressortent de la recherche documentaire

### A. Types d'autonomie

Pour les besoins de cette réflexion, nous considérons trois grands types d'autonomie :

- l'autonomie fonctionnelle : correspond à la capacité de fonctionner dans les aspects matériels et organisationnels de la vie courante (payer son loyer, faire le ménage, faire à manger, faire l'épicerie, organiser son temps, trouver et garder un emploi, etc.)
- l'indépendance : c'est l'autosuffisance dans tous les aspects de la vie, matériel, organisationnel, relationnel, social
- l'interdépendance : c'est la dépendance réciproque, mutuelle, dans tous les aspects de la vie. C'est l'état de personnes ou de choses qui dépendent les unes des autres et qui sont en interaction<sup>4</sup>. Le concept d'affiliation sociale pourrait se situer ici, car il « [...] procède d'un double mouvement : celui de la personne qui s'inscrit dans un ensemble, celui de l'ensemble qui s'ouvre pour inclure la personne. Cette réciprocité est au cœur de l'affiliation conçue comme l'inclusion dans un ensemble. » (René, Duval et Labbé, dans Goyette, p. 176). On rejoint également ici l'autonomie émancipatrice qui n'est possible que dans la réciprocité des rapports sociaux : l'autre donne un sens à notre identité, on se construit avec l'autre et on développe ce faisant une conscience du bien commun (Panet-Raymond, 2015).

Ces trois types d'autonomie ne sont pas tranchés au couteau. Toute personne, jeune et moins jeune, peut se trouver dans plusieurs types d'autonomie à la fois. Le degré d'autonomie peut varier tout au long de la vie d'un individu, dépendant de sa situation.

---

<sup>1</sup> Ce document ne constitue pas un texte fini et suivi; on y rapporte largement des extraits de publications de chercheurs sur l'autonomie et les jeunes en difficulté et vise à susciter la réflexion.

<sup>2</sup> « [...] *our institutions are structured in such a way as to discriminate against some people on the basis of class, race, gender, ability, sexual orientation, age, religion, etc.* » (Weinberg, 2008).

<sup>3</sup> Lorsqu'ils doivent, par exemple, obéir à certaines directives de bailleurs de fonds tout en prenant soin de ne pas devenir des agents de contrôle social.

<sup>4</sup> Cette notion d'autonomie est souvent qualifiée d'épanouissante ou d'émancipatrice (Panet-Raymond, 2015 ; Goyette et Bellot, 2011).

## B. L'autonomie, hier et aujourd'hui

Pendant longtemps, « [...] devenir un adulte c'était obéir, se conformer et s'inscrire dans la normativité ». L'autonomie était associée à un résultat : « [...] avoir un travail, une famille, un logement. Dans ce contexte, la programmation [...] visait simplement à soutenir le passage d'un état d'enfant à un état de producteur, celui d'adulte. Aucun questionnement sur l'individu, aucun questionnement sur le désir d'être quelqu'un. [...] En somme, devenir quelqu'un d'autonome, c'était devenir un individu identique aux individus des générations qui l'avait précédé. » (Goyette, p. 311).

Dans les années 1980, selon Bobineau (2011) la société occidentale a vécu trois crises majeures qui ont changé le rapport au monde des individus : crise économique, crise politico-idéologique, crise spirituelle. Aujourd'hui, l'individu ne s'insère pas d'emblée dans les attitudes et comportements issus de la tradition. L'autonomie, même si elle représente encore une façon de se détacher de ses parents, ne correspond plus à une intégration à travers le travail, la famille, le logement (Goyette, 2011).

Selon Goyette et Bellot (2011) l'étymologie du mot autonomie renvoie davantage à un processus qu'à un résultat; ce mot vient du grec *autonomia*, qui signifie « Le pouvoir de celui qui fait lui-même sa loi », ce qui rejoint la vision actuelle « [...] des constructions de soi attendues dans nos sociétés contemporaines qui se définissent à travers des processus d'individualisation, voire de singularisation. L'impératif de se fabriquer, pour devenir quelqu'un de singulier et de performant, est en effet l'injonction à laquelle doivent répondre les individus pour s'intégrer socialement. » (Goyette et Bellot, p. 310).

Avec les transformations de nos sociétés, la loi, l'autorité parentale sont moins puissantes et on soutient davantage la construction de l'individu par lui-même. « Le développement de cette individualisation fait en sorte que la société ne souhaite plus être totalement responsable de la production de l'individu, mais bien au contraire qu'il appartient à l'individu d'être responsable de sa construction et de son action. » (Goyette et Bellot, p. 313). La faute grave, ce n'est plus de désobéir, mais d'être incapable d'agir. « Les normes, dans ce contexte, vont simplement inciter chacun à l'initiative individuelle » afin qu'il trouve sa place sans que celle-ci ne lui soit assignée. Ce type d'autonomie « [...] vise essentiellement à l'autosuffisance, ne pas avoir de liens, à pouvoir être et se suffire à soi-même » (Goyette et Bellot, p. 313).

Dans cette exigence de performance, l'absence de vouloir et de pouvoir provoque « [...] de nombreuses souffrances et crises identitaires à un point tel qu'aujourd'hui on parle de plus en plus de souffrances sociales, mais aussi de société du malaise. [...] dans ce contexte de quête d'autonomie, l'intervention va se positionner comme un supplément vitaminé. Il faut construire la confiance en soi. Il faut construire l'estime de soi. Pourquoi? Parce qu'il faut devenir quelqu'un. Ce cadrage de l'intervention vers un accompagnement de la construction identitaire, qui répond à cette question d'autonomie, contribue à psychologiser les interventions sociales. » (Goyette et Bellot, p. 313).

## C. Contextualisation d'aujourd'hui

### Précarité, exclusion et auto-exclusion : expérimentations de nouvelles formes d'autonomie?

Selon Ion (2012) et Moriau (2011), le cheminement vers l'autonomie se vit très différemment selon la place occupée dans la structure sociale; les conséquences des mutations sociales sont plus percutantes pour les jeunes les moins privilégiés qui vivent souvent dans des « [...] zones en désintégration sur les plans économique, démographique et social » (Moriau, 2011, rapporté par Janssens, 2015). En effet, la responsabilité individualisée de ses capacités à devenir quelqu'un « [...] peut aisément conduire, chez des individus et collectifs précisément dénués de tout, à une culpabilisation accrue, leur faisant endosser des responsabilités inconsidérées, imputant in fine aux acteurs eux-mêmes le sort qui est le leur » (Ion, 2012, 154-155). D'autant plus que « [...] la gouverne néolibérale a imposé de nombreuses restrictions dans les interventions étatiques, limitant de ce fait les supports et les soutiens offerts aux jeunes qui rencontrent des difficultés d'intégration » (Goyette et Bellot, 2011, p. 310). Pourtant, ces jeunes en situation précaire

ressentent eux aussi un besoin d'autonomie et un besoin d'appartenance, deux besoins qui, malgré une apparente opposition, vont de pair (Grell, 2002).

Selon Grell (2002), ces jeunes précaires, dont les salaires ne permettent pas de vivre et dont l'emploi ne remplit pas la vie, cherchent à inventer d'autres pratiques et significations. L'expérimentation d'autres modes de vie et la résistance à l'impératif travailler / dépenser constituent des raisons d'agir. Leur grande force c'est leur capacité de repositionnement, mais comme ils ne prennent pas leurs nouvelles orientations dans le sens du courant dominant, ils se trouvent souvent en position de marginalité. Pour ces jeunes, le mouvement est vital et souvent initiatique pour combattre ce sentiment d'aliénation qui les habite. Ils créent des stratagèmes qui constituent autant d'essais de réconciliation avec les choses, les activités et les institutions, afin de vivre pour des opinions, des convictions, des sentiments. Par exemple, les jeunes femmes issues de milieux défavorisés, sans formation, ayant vécu une grossesse précoce et se retrouvant sur l'aide sociale. À travers les récits de l'enquête de Grell « [...] quand on considère l'intelligence que ces jeunes femmes mettent à faire leur vie, à la construire, on ne peut qu'être émerveillé de leur capacité à correspondre à « l'écoute de l'offre du moment » (Grell, 1999, p. 20), c'est-à-dire : leur habileté à saisir les occasions, à cueillir les opportunités de formation, à mêler l'utile et l'imaginatif, les joies de la vie, etc.... pour dépasser (transcender) les situations auxquelles elles sont confrontées » (Grell, 2002, p. 207-208).

Selon (Grell, 2002), pour construire des zones d'autonomie dont ils sont maîtres, ils peuvent présenter une normalité apparente, une soumission de façade par rapport au travail, qui cachent le plus souvent des îlots refuges garants d'une certaine intégrité. « En fait, dans la distance qu'ils établissent par rapport à leur travail officiel se logent de multiples espaces de libre activité, dont le travail qu'ils effectuent pour eux-mêmes, par exemple, en réparant des moteurs ou en restaurant leur maison ou celle de quelqu'un d'autre » (Grell, 2002, p. 211). En rusant, ils créent ainsi un ailleurs où se retirer, mais aussi des processus sociaux de réappropriation de l'existence afin de dépasser le rapport rompu ou inexistant entre eux et le monde.

#### L'impossible autonomie dans le contexte actuel

À la base, pour Dominique Texier, l'autonomie renvoie à un processus d'émancipation; il s'agit « [...] de se libérer de ce qui, en nous, nous entrave. L'autonomie – et c'est le propre de l'homme en raison de sa prématurité constitutionnelle physiologique – n'est pas une donnée naturelle, mais un processus. Toujours inachevée, elle pose la question de la liberté et de ses limites, liberté vis-à-vis de la vie, du corps, des liens avec le monde et les autres. » (p. 65)

Cependant, « Être autonome » est devenu de nos jours non seulement une qualité désirable, mais une injonction sociale, dictée dès la première enfance. Les nourrissons sont mis en crèche très tôt pour développer leur « sociabilité » et leur autonomie, afin de les exercer à être seuls face à l'Autre. » (Texier, p. 65). « L'autonomie voudrait dire pouvoir disposer de soi librement, sans l'entrave de l'autre, [...] disposer de soi jusqu'à la mort. » (Texier, p. 67)

« Mais – c'est le paradoxe de nos sociétés – plus l'autonomie est idéalisée et prônée comme vertu essentielle de la modernité, plus elle est exigée par la pression du corps social et plus dans la réalité sociale, avec les contingences économique-sociales, elle est impossible à acquérir. » (Texier, p. 67)

### **D. Effets / impacts sur l'intervention**

#### Changement dans la définition de l'individualité

Pour Alain Ehrenberg (2000), « [...] Jusqu'aux années 1950, [...] les repères moraux restaient assez importants pour que l'exercice de la liberté individuelle se fasse entre les bornes du permis et du défendu. Les balises traditionnelles ayant été balayées, l'exercice de la liberté se joue maintenant entre le possible et l'impossible. Les normes sociales invitent dorénavant les individus non plus à l'obéissance, mais à la responsabilité de leur vie et à l'initiative » (rapporté par Biron, 2006, p. 216).

Ces nouvelles possibilités de réalisation de soi peuvent donner l'illusion de la toute-puissance de l'individu, mais « [...] on ne peut nier les contingences matérielles, sociales et relationnelles » (Biron, 2006, p. 217). Ainsi, les intervenants-es se trouvent particulièrement confrontés à une double épreuve : d'une part, ce sont des citoyens-nes « [...] baignant dans cet air du temps caractérisé par la confusion », portant le défi de mener leur propre vie et, d'autre part, ayant « [...] la responsabilité d'accompagner des personnes souffrantes immergées dans ce même contexte » (Biron, 2006, p. 210).

### La logique gestionnaire du social

Depuis la fin des années 1980, le néolibéralisme s'est introduit dans toutes les sphères de la société. « On assiste à l'hégémonie du pragmatisme. [...] la société est, elle aussi, en voie de disparaître comme projet et finalité pour n'être plus qu'un système d'organisation et de moyens pour gérer efficacement (Freitag, 1995). Cette dissolution de la société comme système symbolique riche de sens a fait place à une logique gestionnaire du social, logique pour laquelle importent l'efficacité et la recherche de solutions immédiatement applicables et quantifiables (Freitag, 1995) » (rapporté par Biron, 2006, p. 212-213). « Nos institutions privilégient une approche client » où « [...] la souffrance est interprétée comme un problème à solutionner » (Biron, 2006, p. 213).

Les intervenants-es doivent rendre compte à l'État de l'utilisation des fonds publics, ce qui est tout à fait légitime, mais la logique gestionnaire du social les oblige à comptabiliser des interventions sans égard au temps consacré ni au niveau de difficulté rencontré, confrontant « [...] les aidants à l'incohérence, ce qui constitue en soi une forme de surcharge et peut contribuer à user leur motivation » (Biron, 2006, p. 219). Ce type de gestion utilise une définition réductrice de l'efficacité « [...] restreinte à l'atteinte de résultats financiers au détriment d'une contribution collective à des valeurs sociales, morales, environnementales » (Morin, 1996, rapporté par Biron, 2006, p. 219).

### La logique de prise en charge

Depuis une vingtaine d'années, les diverses réformes dans les politiques liées à l'intervention auprès des jeunes s'inscrivent « [...] dans ce que Karsz (2004) appelle une logique « de prise en charge ». Il s'agit, pour les intervenants, de définir ce qui est bon pour les jeunes et de mettre en œuvre des modes d'intervention qui viseront leur bien-être et le développement de leur autonomie » (Parazelli, 2005, p. 14). Cette prise en charge trouve sa légitimité dans les savoirs des experts et considère les intervenants-es comme de « [...] simples exécutants au service non pas des mères et des jeunes, mais des experts et des gestionnaires de programme » (Parazelli, 2005, p. 15).

Toutefois au BCJ, nous refusons d'agir uniquement en fonction de problèmes et d'objectifs prédéfinis par les structures institutionnelles et d'intervenir selon des programmes préétablis.

### La dialectique de la prise en compte

D'ailleurs, comme nous l'ont rappelé les jeunes qui ont participé à la consultation du BCJ, ils-elles sont « [...] déjà engagés dans des processus de prise en charge d'eux-mêmes, à travers des pratiques multiples pas toujours compatibles en effet avec les valeurs centrales. Les juger « inadaptés » ne favorise en rien les ponts entre adultes et jeunes (Parazelli, 2002). Par contre, prendre en compte leurs efforts pour construire leur place sociale et le sens qu'ils attribuent à leur vie et à leurs problèmes peut être l'amorce d'un travail commun, avec les jeunes, en visant non pas leur adaptation mais leur émancipation » (Parazelli, 2005, p. 15).

Véronique Bordes conclut d'ailleurs sa recherche dans le même sens : « Accompagner la jeunesse à prendre place signifie aussi la connaître et prendre en compte ses pratiques qui, loin d'être de simples pratiques juvéniles, sont bien des agents de socialisation à la base d'une construction identitaire originale. » (Bordes, dans Goyette, Pontbriand et Bellot, 2011, p. 261)

Le problème, selon Parazelli (2005), « [...] ne se situe pas au niveau des intentions des intervenantes ou des gestionnaires, mais sur le plan de la pratique qui, plus souvent qu'autrement, exclut de la définition de leur situation les jeunes eux-mêmes en faisant appel aux experts » (p. 14).

Les politiques et les logiques d'intervention prennent appui sur des modèles de normalité; ne serait-il pas possible alors « [...] de discuter de ces modèles avec les jeunes, de façon à prendre en compte leur propre vision des choses [...] d'adopter une position qui fasse en sorte que les jeunes puissent aussi adopter la leur? » (Parazelli, 2005, p. 15). Dans cette perspective, « [...] prendre en compte ne vise pas à corriger des comportements à risque, mais à négocier avec les jeunes les balises de ce temps de vie qu'est la jeunesse » (2005, p. 15).

Dans le même ordre d'idées, Jacques Ion nous rappelle que « [...] le rapport à autrui porté par le *care*<sup>5</sup> prend toujours en compte la qualité spécifique de la personne, c'est-à-dire d'abord se met à l'écoute de ce que les gens ont à dire sur eux-mêmes. Il fait de l'autre un interlocuteur » (Ion, Jacques, 2012, p. 102-103).

Selon Ion (2012), « [...] on pourrait résumer l'évolution des modalités d'intervention de bien des institutions en disant qu'on passe du « travail sur autrui » (c'est ainsi que François Dubet parle des pratiques dans les institutions) « au travail avec autrui » (Astier, 2007) » (p. 101). L'empowerment se situerait dans cette dernière modalité. Selon Ion (2012), l'empowerment « [...] vise précisément à permettre l'accès à l'exercice des droits politiques. Il est considéré comme un facteur de facilitation de l'autonomie des collectifs et des individus » (p. 154). L'augmentation de l'autonomie individuelle favorise la participation citoyenne, mais une question fondamentale reste à poser : l'empowerment et l'autonomie, oui, mais pour faire quoi? Selon quelles valeurs? Dans le cadre d'une approche structurelle et globale, il s'agit de viser une transformation sociale pour augmenter la justice sociale, ce qui situe l'individu et la collectivité dans une autonomie basée sur l'interdépendance.

Or, aujourd'hui avec le temps des études qui s'allonge et la difficulté souvent plus importante de trouver un travail stable, la quête d'autonomie des jeunes dans leur passage à l'âge adulte est « [...] un processus long et marqué par de nombreuses oscillations, qui font de ces jeunes des enfants et des adultes au même moment » (Goyette et Bellot, 2011, p. 310). Durant cette période d'essais et erreurs, comme l'ont souvent mentionné les jeunes qui ont participé à la consultation du BCJ, les jeunes tentent de se situer, de clarifier leurs valeurs, de savoir ce qu'ils veulent développer. Ce temps de clarification fait en sorte qu'ils peuvent simultanément se trouver dans plusieurs types d'autonomie à la fois : fonctionnelle, d'indépendance et d'interdépendance. Ces positions peuvent changer selon leur situation et l'expérience du moment.

Le fait d'ouvrir le dialogue sur l'autonomie entre jeunes et entre jeunes et adultes permet de prendre en compte différents points de vue et de favoriser la prise de position chez les jeunes.

## Conclusion

### La question de base

Goyette et Turcotte (2011) ont mené une étude longitudinale mixte entre 2008 et 2010 après de jeunes femmes à risque de maternité précoce issues des centres jeunesse. Dans cette recherche, « [...] les chercheurs ont choisi de définir l'idéal d'autonomisation non pas dans une perspective compatible avec une approche d'évaluation des compétences relatives à l'autonomie, mais plutôt selon un critère « émancipatoire » qui saisit la notion d'« accomplissement » personnel, laissant ainsi la place aux jeunes femmes pour se définir librement » (p. 110). D'ailleurs, « [...] cette approche répond à un besoin exprimé par les jeunes femmes [...], soit le besoin de se

---

<sup>5</sup> Les théories du *care* ou de la sollicitude, « [...] inspirées des *gender studies*, s'appuient précisément sur la critique d'un universel abstrait et la prise en compte des interactions réelles dans un contexte historique précis » (Ion, 2012, p. 102).

soustraire au contrôle exercé par l'institution, le besoin de s'affirmer, de faire des choix et ultimement d'être libres » (p. 110).

Goyette et Turcotte en arrivent à formuler la question de base concernant l'intervention et ses impacts sur le parcours de vie des jeunes, question qui rejoint tout à fait les propos des jeunes et des intervenants-es qui ont participé à la consultation du BCJ :

« Comment concilier alors le besoin de protection des jeunes, qui exige une prise en charge encadrante, et leur besoin d'autonomisation, qui ne passe pas sans un desserrement de l'encadrement pour permettre l'expérimentation et la construction de soi? » (Goyette et Turcotte, 2011, p. 110)

Dans l'étude de Goyette et Turcotte (2011) l'accompagnement a favorisé la consolidation des trajectoires d'insertion et d'autonomisation chez les jeunes femmes « accompagnées ». L'accompagnement est défini ici comme l'influence d'une figure sociale significative en soutien au processus de construction identitaire des jeunes. Cette définition est intéressante car elle positionne les deux parties, intervenants-es et jeunes adultes, comme des interlocuteurs et appelle au dialogue, à la négociation.

Il ressort de la consultation du BCJ, de la journée d'étude du 2 mars 2017 et de la recherche documentaire, que chaque organisme qui travaille au développement de l'autonomie des jeunes devrait se donner une définition de l'autonomie et la partager avec les jeunes et avec les autres ressources. Il importe d'éviter un certain flou quant à la signification qu'on lui accorde, car en découlent les stratégies et les pratiques des intervenants-es.

En définitive, les constats de notre consultation et de notre recherche nous amènent à prôner des stratégies d'intervention qui définissent l'autonomie comme un processus, qui préconisent le dialogue avec les jeunes adultes et qui considèrent les intervenants-es comme des figures sociales significatives pour les jeunes adultes.

Ces stratégies reposent sur plusieurs niveaux d'approche :

- tisser des liens significatifs afin d'agir sur la souffrance personnelle et sociale (le « lien d'abord »); nous avons les exemples du post-hébergement et de l'intervention par les pairs-es
- se donner des moyens, tant pour les jeunes que pour les intervenants-es, afin d'agir sur la désaffiliation institutionnelle et les ruptures sociales; nous avons les exemples des actions collectives, du mandat de représentation des jeunes, du temps de la réflexion sur l'intervention (comme journée d'étude du 2 mars 2017)
- prendre le temps : accepter et accompagner les allers-retours, afin d'agir sur la participation citoyenne; voir l'autonomie comme un processus et non un résultat, reconnaître aux jeunes adultes une place dans l'espace public
- offrir un toit à coût abordable de façon durable.

#### Liens entre les résultats de la consultation et la recherche documentaire

Nous l'avons vu, la question de base de Goyette et Turcotte rejoint la parole des jeunes adultes et des intervenants-es recueillies au cours de la consultation du BCJ, ainsi que les données de la recherche documentaire. Dans presque tous les organismes participants, les jeunes disent vouloir des règles, mais pas trop, qu'elles soient claires et appliquées de façon juste et transparente, tout en permettant une application au cas par cas.

Plusieurs autres éléments qui ressortent de notre consultation rejoignent les points de la recherche documentaire :

- pour tous et toutes, on ne peut pas passer à côté de l'autonomie fonctionnelle même si l'individu n'est pas seul responsable dans ce domaine en raison des conditions socio-économiques
- pour certains-es, minoritaires, l'autonomie c'est l'autosuffisance
- pour un grand nombre l'autonomie rejoint l'interdépendance, car on ne peut pas tout connaître, on a besoin de soutien moral, d'entraide, de ventiler des émotions
- pour plusieurs, l'autonomie c'est un processus : ça s'apprend, par essais et erreurs; ça fluctue aussi d'une période à l'autre; ça se butte aux obstacles, par exemple la discrimination

Malgré les divers problèmes des organismes et les incertitudes et questionnements des intervenants-es, malgré les difficultés et parfois les insatisfactions des jeunes, les ressources de logement temporaire sont nécessaires. Selon plusieurs jeunes ayant participé à notre consultation, le fait d'avoir de la bouffe et un lit, ça enlève le poids de la détresse, ça donne un ancrage et du temps pour trouver ses repères, se connaître, savoir ce qu'on veut développer, améliorer son estime de soi.

## Références

Astier, Isabelle (2007). *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF, 200 p.

Baillargeau, Evelyne et Bellot, Céline (dir.) (2007). *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 225 p.

Bellot, Céline et Goyette, Martin (2011). « Conclusion. Les paradoxes de l'autonomie », dans Goyette, Martin, Pontbriand, Annie et Bellot, Céline (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 309-316.

Biron, Lucie (2006). « La souffrance des intervenants : perte d'idéal collectif et confusion sur le plan des valeurs », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 1, no 36, p. 209-224.

Bobineau, Olivier (2011). « La troisième modernité, ou « l'individualisme confinitaire » », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 06 juillet 2011 ; URL : <http://sociologies.revues.org/3536>

Bordes, Véronique (2011). « Accompagner la jeunesse à prendre place », dans Goyette, Martin, Pontbriand, Annie et Bellot, Céline (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 245-262.

Dubet, François (2002). *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil, 421 p.

Ehrenberg, Alain (2000). *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 414 p.

Freitag, Michel (1995). *Le naufrage de l'Université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec et Paris, Nuit Blanche Éditeur et Éditions La Découverte, 299 p.

Goyette, Martin et Turcotte, Marie-Ève (2011). « Dynamiques de continuité dans les trajectoires d'autonomisation des jeunes femmes », dans Goyette, Martin, Pontbriand, Annie et Bellot, Céline (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 91-113.

Grell, Paul (2002). « Le sentiment d'aliénation comme opérateur de mouvance : réflexion à partir d'expériences de vie de jeunes en situation précaire », *Sociologie et sociétés*, no 341, p. 199-214.

Ion, Jacques (2012). *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin, 220 p.

Janssens, Romain (2015). *Le cheminement des jeunes exclus vers l'autonomie : démarche d'accompagnement par le biais d'une intervention de groupe créative*. Essai critique présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en service social, École de service social, Université de Montréal, 58 p.

Karsz, Saül (2004). *Pourquoi le travail social? Définitions, figures, clinique*, Paris, Dunod, 161 p.

Moriau, Jacques (2011). « Sois autonome! Les paradoxes des politiques publiques à destination des jeunes adultes en difficulté », dans Goyette, Martin, Pontbriand, Annie, et Bellot, Céline (dir.) (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 15-32.

Morin, Estelle M. (1996). « L'efficacité organisationnelle et le sens du travail », dans Pauchant, T.C. et coll. (Éds.), *La quête de sens – Gérer nos organisations pour la santé des personnes, de nos sociétés et de la nature*, Montréal, Éditions Québec\Amériques, Collection Presse HEC, p. 257-287.

Panet-Raymond, J. (2015). *Empowerment collectif et autonomie émancipatrice*. Communication présentée lors de la réunion spéciale sur la réflexion stratégique du Bureau de Consultation Jeunesse du 18 avril 2015.

Parazelli, Michel (2005). « L'éthique de l'intervention auprès des jeunes. De la logique de prise en charge à une dialectique de la prise en compte ». *Bulletin de recherche, Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec*, hiver 2005, numéro spécial, p. 14-15.

Parazelli, Michel (2002). *La rue attractive. Parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 358 p.

Parazelli, Michel et Bourbonnais, Mathieu (2017). L'empowerment en travail social. Perspectives, enseignements et limites », *Sciences et Actions Sociales* [en ligne], no 6, mis en ligne le 31 janvier 2017, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/34-n-6/dossiers-n-6/87-l-empowerment-en-travail-social-perspectives-enseignements-et-limites>

René, Jean-François, Duval, Michelle et Labbé, François (2011). « La recherche participative avec un partenaire communautaire. L'exemple des Auberges du cœur pour jeunes en difficulté », dans Goyette, Martin, Pontbriand, Annie et Bellot, Céline (dir.), *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 163-186.

Sharland, Elaine. (2006). « Young People, Risk Taking and Risk Making : Some Thoughts for Social Work », *Forum : Qualitative Social*, 7 (1). Repéré à : <http://www.qualitative-research.net/index.php/fqs/rt/printerFriendly/56/115>

Texier, Dominique (2011). *Adolescences contemporaines*, Toulouse, Éditions érès, 360 p.

Weinberg, Merlinda (2008). « Structural Social Work : A Moral Compass for Ethics in Practice », *Critical Social Work*, 9 (1). Repéré à <http://www1.uwindsor.ca/criticalsocialwork/structural-social-work-a-moral-compass-for-ethics-in-practice>